



Refus de renouvellement de carte d'identité.

Par **Dorie38**, le **22/06/2011** à **17:06**

Bonjour,

Lundi, je suis allée à la mairie accompagnée de mon mari et de mon fils afin de renouveler nos cartes d'identités car nous avons déménagé donc notre adresse n'est plus correcte de plus une modification sur la carte d'identité de mon fils (rajout d'un nom d'usage). Ceci étant dit, la dame qui s'est occupée de nous, m'a fait part qu'apparemment il arrivait que les préfectures refusaient de nous renouveler notre carte d'identité si elle n'était pas expirée. La carte d'identité de mon fils expire en juin 2017, cette dame m'a dit que ce n'était pas sûr que la préfecture allait la refaire mais plutôt nous renvoyer le dossier. Ce qui me dérange c'est que j'aimerais que mon fils porte son nom d'usage qui est celui de son père plus le mien accolé. De plus certaines préfectures refuseraient le port d'un nom d'usage, mais ce serait beaucoup plus pratique pour nous.

En espérant avoir des réponses, Cordialement Françoise.

Par **Karl777**, le **23/06/2011** à **11:13**

[citation]il arrivait que les préfectures refusaient de nous renouveler notre carte d'identité si elle n'était pas expirée.[/citation]

Certes, mais en l'occurrence il s'agit d'un renouvellement pour changement d'adresse et de nom. Sans ces modifications vous n'auriez pas non plus demandé le renouvellement de la carte.

Quant au rajout du nom d'usage, je ne vois pas au nom de quoi la préfecture le refuserait.